

Recherches sociographiques



Pierre TOUSSAINT (dir.), *La diversité ethnoculturelle en éducation. Enjeux et défis pour l'école québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, 357 p.

Diane Farmer

Volume 53, numéro 1, janvier–avril 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008935ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008935ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Farmer, D. (2012). Compte rendu de [Pierre TOUSSAINT (dir.), *La diversité ethnoculturelle en éducation. Enjeux et défis pour l'école québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, 357 p.] *Recherches sociographiques*, 53(1), 223–225. <https://doi.org/10.7202/1008935ar>

est rarement mentionnée dans le rapport et aurait souhaité que les coprésidents logent leur propos à l'enseignement d'une analyse critique de l'évolution du projet national canadien. En faisant l'impasse sur ce contexte, ils ont alimenté l'anomie ambiante. Le diagnostic posé par Joseph Yvan Thériault n'est pas moins sévère : la tentative de réconcilier républicanisme et multiculturalisme ne pouvait que déboucher sur une « synthèse ratée », ce qui est bien dommage compte tenu de ce « couple idéal » formé par les coprésidents ! Micheline Labelle et François Rocher partent quant à eux du flou entourant la notion d'interculturalisme pour défendre la nécessité d'une vraie politique replacée dans une perspective plus ambitieuse de citoyenneté. Les réflexions de Raffaele Iacovino rejoignent celles des auteurs précédents sur ce point. Quant à Michel Seymour, il réitère sa thèse sur l'importance d'une constitution québécoise comme remède au malaise identitaire québécois, pour reprendre le titre de son texte. Enfin, Alain-G. Gagnon revient sur les diverses contributions, en guise de point d'orgue, sur le concept de citoyenneté active, consolidant la cohérence de cet ouvrage collectif.

Annick GERMAIN

INRS-Urbanisation, Culture et Société.
annick_germain@ucs.inrs.ca

Pierre TOUSSAINT (dir.), *La diversité ethnoculturelle en éducation. Enjeux et défis pour l'école québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, 357 p.

La diversité ethnoculturelle en éducation, un ouvrage dirigé par Pierre Toussaint, réunit les textes de onze auteurs, incluant la préface de Guy Rocher et la postface de Micheline Labelle, qui tracent un état des lieux des changements ayant influencé le système d'éducation et favorisé la prise en considération de la diversité. Toussaint (chapitres 1 et 2) présente d'abord un tableau des politiques gouvernementales encadrant l'immigration et l'éducation interculturelle ainsi qu'un portrait des élèves issus de l'immigration, notamment à Montréal. Tout récemment, les débats fort médiatisés entourant la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables ont nécessité un travail de démystification. Bosset (chapitre 3) aborde en ce sens les pratiques d'accommodements dans le contexte des obligations juridiques de l'école. Il reprend plusieurs événements fortement publicisés et précise que « l'accommodement raisonnable n'est pas une obligation distincte, mais une conséquence juridique de l'obligation de non-discrimination » (p. 66). Ouellet (chapitre 8) retrace enfin les étapes ayant mené à l'entrée en vigueur de la déconfessionnalisation du système d'enseignement et rappelle qu'il n'existe toujours pas de définition de la laïcité dans la *Loi sur l'instruction publique* (p. 186). L'auteur recense divers textes officiels afin d'aiguiller l'école dans les demandes d'adaptation en matière de religion.

L'ouvrage aborde ensuite la formation des acteurs de l'école et la gestion des établissements. Toussaint et Fortier (chapitre 6) concluent à la suite d'une enquête menée auprès de futurs enseignants que si la connaissance des cultures est valorisée, combattre le racisme et autres formes d'oppression ne fait pas partie du

discours des répondants (p. 157). Ouellet (chapitre 10) dénonce également le peu d'attention accordée à la diversité dans les programmes de formation en administration scolaire. Martiny (chapitre 11) propose une analyse percutante du rôle clé des conseillers et conseillères d'orientation et dégage les concepts et applications d'une « approche orientante » qui s'inscrit dans une optique de justice sociale. De même, l'analyse que propose Bouchard (chapitre 7) sur l'éducation éthique offre une perspective critique sur l'État démocratique et l'arbitraire des normes prescrites. Moisset (chapitre 5) présente les paramètres de l'éducation interculturelle et dégage les dimensions pratiques (leadership, ressources et autonomie) dans la gestion des établissements. Enfin Fortin et Letendre (chapitre 9) font bénéficier d'une étude de cas menée à l'école Liber.

L'ouvrage dirigé par Toussaint propose des pistes d'analyse liées aux débats actuels en éducation. Il est facile d'accès quoique les descriptions soient parfois très détaillées ou encore datées. Les questions d'approfondissement retrouvées à la fin des chapitres permettent aux lecteurs de mettre en pratique la réflexion amorcée. En ce sens, cet ouvrage peut intéresser les étudiants de 1^{er} cycle, les praticiens et les chercheurs.

L'éducation interculturelle tout comme les débats sur l'école et l'immigration ont fait l'objet d'un grand nombre de publications et guides pédagogiques au Québec tels que OUELLET et PAGÉ (1991), OUELLET (1995), GAUDET et LAFORTUNE (1997), LAFORTUNE et GAUDET (2000) dans le domaine de l'éducation et MCANDREW (2001) et MCANDREW et GAGNON (2000) en sociologie. La plupart des ouvrages mettent de l'avant l'importance du vivre-ensemble et le contexte particulier lié à la question nationale au Québec. La direction d'ensemble de cet ouvrage s'inscrit d'emblée dans cette perspective. Il est peu fait mention toutefois des études et débats théoriques qui existent en la matière au Québec, à l'exception de quelques textes plus critiques.

Enfin, si la lutte contre le racisme est partie intégrante du cadre interculturel (OUELLET, 2002), la notion de pouvoir légitimé par les institutions est encore timide dans la plupart des analyses présentées. Un tel pouvoir « qui va de soi » influence nécessairement les représentations liées à l'élève migrant (à qui on reconnaît ou non des attributs, en fonction de classements hiérarchisés). Derrière les modèles se cachent des formes de domination. Il s'agirait d'interroger davantage ce que Bourdieu nomma *L'inconscient d'école* (2000) à la lumière des catégories mises de l'avant par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec tout comme dans les débats publics sur les accommodements raisonnables ou encore dans les rencontres au sein de l'école.

Diane FARMER

*Département de sociologie et d'étude de l'équité en éducation,
OISE,
Université de Toronto.
diane.farmer@utoronto.ca*

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU, Pierre
2000 *L'inconscient d'école, Actes de la recherche en sciences sociales*, 125, 3-5.
- GAUDET, Édith, et Louise LAFORTUNE
1997 *Pour une pédagogie interculturelle. Des stratégies d'enseignement*, Saint-Laurent, Éditions du nouveau pédagogique.
- LAFORTUNE, Louise et Édith GAUDET
2000 *Une pédagogie interculturelle pour une éducation à la citoyenneté*, Saint-Laurent: Éditions du nouveau pédagogique.
- MCANDREW, Marie
2001 *Immigration et diversité à l'école : le débat québécois dans une perspective comparative*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MCANDREW, Marie et France GAGNON
2000 *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées (Québec, Irlande du Nord, Catalogne et Belgique)*, Paris, L'Harmattan.
- OUELLET, Fernand
2002 *Les défis du pluralisme en éducation, Essai sur la formation interculturelle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- 1995 *Les institutions face aux défis du pluralisme ethnoculturel*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- OUELLET, Fernand et Michel PAGÉ
1991 *Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Micheline LABELLE, *Racisme et antiracisme au Québec. Discours et déclinaisons*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, 198 p.

Le livre de Micheline Labelle entend analyser le « discours de l'État québécois » sur le racisme et l'antiracisme, de même que les positions de quelques organisations non gouvernementales ou « à vocation générale » (p. 12) et de citoyens qui ont déposé des mémoires lors de la consultation publique de 2006 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sur le projet de politique gouvernementale de lutte contre le racisme. L'ouvrage recense de nombreux extraits de ces « discours », essentiellement tirés de politiques publiques et de mémoires, sur des thèmes ciblés : la question de la race et les cibles du racisme, les acteurs racistes, les définitions et causes, les manifestations, les conséquences, l'État et le racisme, les visions de l'antiracisme et les recommandations des organismes non gouvernementaux. L'objectif principal de l'auteure est de « remettre en question le bien-fondé de certaines façons convenues de traiter le problème au Québec » (p. 158).

Malgré un titre et des objectifs fort prometteurs et ambitieux, l'ouvrage comporte d'importantes lacunes et omissions, dont cinq qui m'apparaissent majeures : 1) l'absence de cadre conceptuel ou théorique sur l'analyse des « discours » ; 2) l'ambition de l'ouvrage de couvrir « le discours de l'État » au cours des années